



SÉANCE ORDINAIRE

8 SEPTEMBRE 2008

Cent vingt-troisième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à l'école Paul-Germain-Ostiguy, 1881, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, ce 8ème jour de septembre 2008 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiseau, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absence : Madame la commissaire Marlène Blais.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 08.09.08
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

12.1 Remerciements et félicitations

Remplacer le point 13. « Levée de la séance » par :

13. Ajournement de la séance.

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 15 septembre 2008 :

04.8 Adoption du plan stratégique 2008-2013.

04.9 Dépôt du rapport annuel 2006-2007 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 25 août 2008 (document SG 08.09.08-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De madame Lucie Côté, secrétaire générale de la Commission scolaire Harricana : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines au même titre que pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure #50710 pour le transport exclusif par autobus.
- 04.2.2 De monsieur Francis Isabel, secrétaire général de la Commission scolaire de la Beauce Etchemin : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines au même titre que pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure #50710 pour le transport exclusif par autobus.
- 04.2.3 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Autorisation à une demande de dérogation concernant la grille-matières de la troisième année du secondaire afin de mettre en place un projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 15 et de 16 ans à entrer en formation professionnelle, à l'école Paul-Germain-Ostiguy et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Information sur la rentrée scolaire.
- 04.5 Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires.
- 04.6 Structure de participation (document DG 08.09.08-04.6).
- 04.6.1 Nomination des membres du Comité d'appréciation de la directrice générale (document CC 08.09.08-04.6.1).
- 04.6.2 Nomination des membres au comité de révision de décision (document SG 08.09.08-04.6.2).
- 04.7 Congés sans traitement (document DG 08.09.08-04.7).
- 04.8 **Reporté à la séance d'ajournement du 15 septembre 2008** : Adoption du plan stratégique 2008-2013.
- 04.9 **Reporté à la séance d'ajournement du 15 septembre 2008** : Dépôt du rapport annuel 2006-2007 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 08.1 Démissions (document RH 08.09.08-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 08.09.08-08.2).
- 08.3 Engagements (document séance tenante RH 08.09.08-08.3).
- 08.4 Rappel de membres du personnel ayant reçu un avis de non-renouvellement (document séance tenante : RH 08.09.08-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 27 août 2008 pour un montant de 4 316 693,75 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2008-09-08 09.1).
- 10.1 Nomination de deux représentants au Comité consultatif du transport pour 2008-2009.
- 10.2 Nomination d'un représentant au Comité pour la conservation du parc immobilier pour 2008-2009.
- 11 - Commissaires parents.
- 12 - Autres sujets.
- 12.1 Remerciements et félicitations

13 - Ajournement de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 AOÛT 2008 (document SG 08.09.08-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 25 août 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 08.09.08
002

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 25 août 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance du 25 août 2008.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Lucie Côté, secrétaire générale de la Commission scolaire Harricana : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines au même titre que pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure #50710 pour le transport exclusif par autobus.

04.2.2 De monsieur Francis Isabel, secrétaire général de la Commission scolaire de la Beauce Etchemin : résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines au même titre que pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure #50710 pour le transport exclusif par autobus.

04.2.3 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Autorisation à une demande de dérogation concernant la grille-matières de la troisième année du secondaire afin de mettre en place un projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 15 et de 16 ans à entrer en formation professionnelle, à l'école Paul-Germain-Ostiguy et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 25 août 2008.

04.4 INFORMATION SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame Claude Boivin informe les membres du Conseil des commissaires que la rentrée scolaire 2008-2009 s'est très bien déroulée. À cet égard, certaines directions de service transmettent quelques informations.

Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines, mentionne que les 26 enseignants mis en disponibilité en juin dernier ont tous été rappelés ainsi qu'un autre ayant reçu un avis de non-renouvellement. Quant aux membres du personnel non enseignant, ils ont tous été rappelés. Afin de supporter la réussite de nos élèves, présentement le personnel de la commission scolaire se répartit comme suit :

TEMPS PLEIN

- 1090 enseignants réguliers
- 96 gestionnaires d'établissement et de service
- 102 professionnels
- 456 membres du personnel de soutien

TEMPS PARTIEL

- 227 enseignants
- 7 professionnels
- 80 membres du personnel de soutien
- 210 surveillants d'élèves (15 heures et moins)

Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes, fait le point sur les demandes d'exemption adressées par certains parents quant au nouveau cours « Éthique et culture religieuse ».

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint, mentionne que tel qu'indiquait les prévisions de clientèle, il y a environ 100 élèves de moins au primaire et environ 400 élèves de moins au secondaire, que l'an dernier.

Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, mentionne qu'en formation professionnelle, tous les groupes sont pleins et que pour ce qui est de la formation générale aux adultes, ils sont à valider les clientèles.

Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles, dresse un bref portrait des principaux travaux réalisés durant la période estivale. En ce qui a trait au transport scolaire, il mentionne que la rentrée s'est très bien déroulée, 11 300 élèves bénéficient du service du transport scolaire et ce, au moyen de 191 véhicules.

Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information, mentionne que les serveurs des différents systèmes de la Commission scolaire ont été remplacés durant la période estivale.

Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières, mentionne que plusieurs personnes sont venues acquitter leur compte de taxes scolaires, tout au cours de la période de vacances. Elle est à évaluer les impacts financiers liés à l'ouverture du centre

administratif pendant cette période et la pertinence que le premier versement vienne alors à échéance plus tôt.

04.5 RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI DES GESTIONNAIRES

Dans le suivi de la démarche retenue et conformément aux dispositions prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxation scolaire de l'Île de Montréal;

**HR 08.09.08
003**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'autoriser la présidente et le vice-président à donner suite :

- à la recommandation du Comité d'appréciation du rendement de la directrice générale, en ce qui a trait à l'application des articles 24 à 27 dudit règlement et ce, en faveur de madame Claude Boivin;
- à la recommandation de la directrice générale, en ce qui a trait à l'application des articles 24 à 27 dudit règlement et ce, en faveur de monsieur François Lafortune.

Adopté à l'unanimité.

04.6 STRUCTURE DE PARTICIPATION (document DG 08.09.08-04.6)

Madame Claude Boivin présente et commente le document joint intitulé « Structure de participation des commissaires – Année scolaire 2008-2009 ». Ce document décrit les comités de la Commission scolaire en lien avec le Conseil des commissaires. Est également joint au document, un schéma montrant la structure de participation et de consultation de la Commission scolaire.

04.6.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (document CC 08.09.08-04.6.1)

Considérant la Politique d'appréciation du rendement de la directrice générale (AGP 01) adoptée le 10 avril 2000 par le Conseil des commissaires;

Considérant que le comité d'appréciation de la directrice générale est formé de la présidente du Conseil, de trois commissaires et d'un commissaire-parent;

Monsieur François Blais propose madame Sylvie Rousselle.
Madame Monique Brière propose madame Annik Tomlinson.
Madame Lynda Tessier propose monsieur Eryck St-Laurent.
Madame Manon Côté propose madame Johane Corbin.
Madame Lynda Tessier propose monsieur Yvon Pineault.
Madame Nadine Arseneault propose madame Lynda Tessier.
Madame Lise Soutière propose monsieur François Blais.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur François Blais refuse la proposition.
Madame Lynda Tessier refuse la proposition.
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition.
Madame Johane Corbin accepte la proposition.

Monsieur Eryck St-Laurent refuse la proposition.
Madame Annik Tomlinson accepte la proposition.
Madame Sylvie Rousselle accepte la proposition.

HR 08.09.08
004

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que mesdames Johane Corbin, Annik Tomlinson et Sylvie Rousselle ainsi que monsieur Yvon Pineault soient nommés pour siéger au Comité d'appréciation de la directrice générale.

Ce comité est donc formé des personnes ci-haut nommées ainsi que de madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

04.6.2 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document SG 08.09.08-04.6.2)

Considérant l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite loi;

Considérant la procédure de révision d'une décision adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le Conseil des commissaires, laquelle prévoit que le Comité d'étude chargé d'entendre les demandes de révision est constitué de :

- La présidente du Conseil des commissaires
- Deux commissaires élus
- Un commissaire parent
- Un représentant de la direction générale

Monsieur François Blais propose monsieur Michel Aerts.
Madame Johane Corbin propose madame Manon Côté.
Madame Monique Brière propose madame Lise Soutière.
Monsieur Claude Monty propose monsieur François Blais.
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Stéphane Surprenant.
Monsieur Eryck St-Laurent propose madame Lynda Tessier.
Monsieur Eryck St-Laurent propose madame Nadine Arseneault.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Nadine Arseneault refuse la proposition.
Madame Lynda Tessier accepte la proposition.
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition.
Monsieur François Blais refuse la proposition.
Madame Lise Soutière refuse la proposition.
Madame Manon Côté accepte la proposition.
Monsieur Michel Aerts refuse la proposition.

Considérant que le Conseil des commissaires doit également désigner des commissaires substitués, dont un commissaire parent sur ce comité;

Considérant que les commissaires proposés ci-avant et ayant refusés d'être membres du Comité de révision de décision acceptent d'y être désignés à titre de substituts;

HR 08.09.08
005

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que mesdames Lynda Tessier et Manon Côté ainsi que monsieur Stéphane Surprenant soient nommés pour siéger au Comité de révision de décision de la Commission scolaire.

Que mesdames Nadine Arseneault, Lise Soutière et Johane Corbin ainsi que messieurs François Blais et Michel Aerts soient nommés pour agir à titre de substituts dudit Comité de révision.

Adopté à l'unanimité.

04.7 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document DG 08.09.08-04.7)

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 08.09.08
006

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 8 octobre 2008 au 29 mai 2009 inclusivement, soit accordé à monsieur Carl Bérubé, directeur à l'École professionnelle de métiers.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 08.09.08
007

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 8 septembre 2008 au 29 mai 2009 inclusivement, soit accordé à madame Danielle Faubert, directrice adjointe à l'école Beaulieu.

Adopté à l'unanimité.

04.8 ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 15 septembre 2008.

04.9 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2006-2007 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 15 septembre 2008.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 08.09.08.1)

HR 08.09.08
008

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Micheline Fortin, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.09.08
009

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Mario Goyette, enseignant à l'école Chabanel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « état de santé »,

HR 08.09.08
010

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 20 septembre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Monique Demers, éducatrice en service de garde à l'école Frère-André.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « études »,

HR 08.09.08
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 28 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Caroline Guimond, technicienne en éducation spécialisée à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 08.09.08
012

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 4 septembre 2008 au 24 septembre 2008 inclusivement, soit accordé à madame Mariette Michaud, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

Adopté à l'unanimité.

HR 08.09.08
013

Considérant le motif « études »,

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 28 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Vicky Surprenant, technicienne interprète à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.09.08
014

Considérant le motif « raisons familiales »,

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quatorze et trois dixièmes pour cent (14,3%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 26 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Vicky Beauregard, technicienne en service de garde à l'école Marie-Rivier.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.09.08
015

Considérant le motif « état de santé »,

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix-sept et neuf dixièmes pour cent (17.9%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 2 septembre 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Leroux, éducatrice en service de garde à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document séance tenante : RH 08.09.08-08.3)

HR 08.09.08
016

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier d'enseignant, à compter du 25 août 2008, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

CHAMP	NOM	ÉCOLE
1	Geneviève Ménard	Mgr-Euclide-Théberge
1	Dominic Boucher	Marguerite-Bourgeois
1	Marie-Josée Houle	Marcel-Landry
1	Véronique Paré	Paul-Germain-Ostiguy
1	Marie-Annick Sirois	Mgr-Euclide-Théberge

SPÉCIALITÉ	NOM	ÉCOLE
36	Sylvie Homier	Centre la Relance

Adopté à l'unanimité.

08.4 RAPPEL DE MEMBRES DU PERSONNEL AYANT REÇU UN AVIS DE NON-RENGAGEMENT (document séance tenante : RH 08.09.08-08.4)

Considérant l'organisation scolaire 2008-2009 en date du 14 août 2008,

HR 08.09.08
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'enseignante suivante soit rappelée suite à son non-renouvellement pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

CHAMP	NOM	ÉCOLE
1	Chantale Tremblay	Paul-Germain-Ostiguy

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire 2008-2009 en date du 14 août 2008,

HR 08.09.08
018

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la professionnelle suivante soit rappelée suite à son non-renouvellement pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

Agent de réadaptation/psychoéducateur :		
21 heures (60,0 %)	Paul-Germain-Ostiguy	Marie-Ève Jannard

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 27 AOÛT 2008 (document RF 2008-09-08 09.1).

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 27 août 2008 pour un montant de 4 316 693,75 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2008-09-08 09.1).

10.1 NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT POUR 2008-2009

Considérant l'article 188 de la Loi sur l'Instruction publique et l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves, lequel indique que le Comité consultatif de transport des élèves est notamment composé de deux commissaires;

Monsieur Eryck St-Laurent propose madame Lynda Tessier.
Monsieur François Blais propose madame Nadine Arseneault.
Monsieur Claude Monty propose monsieur François Blais.
Monsieur François Blais propose monsieur Michel Aerts.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur Michel Aerts accepte la proposition.
Monsieur François Blais accepte la proposition.
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition.
Madame Lynda Tessier refuse la proposition.

Considérant qu'il y a plus de 2 candidats qui ont accepté les propositions faites à leur égard.

HR 08.09.08
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui siégeront au Comité consultatif du transport pour l'année 2008-2009 et que messieurs Fernand Croisetière et Denis Bessette soient nommés pour agir à titre de scrutateurs.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Nadine Arseneault et monsieur François Blais ont obtenu la majorité des votes.

HR 08.09.08
020

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que les commissaires nommés afin de siéger au Comité consultatif du transport pour l'année scolaire 2008-2009 soient madame Nadine Arseneault et monsieur François Blais.

Adopté à la majorité.

Considérant la tenue du susdit vote secret;

HR 08.09.08
021

Il est proposé par madame Magda Farès :

De procéder à la destruction desdits bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

10.2 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ POUR LA CONSERVATION DU PARC IMMOBILIER POUR 2008- 2009

Considérant qu'un représentant du Conseil des commissaires siège au Comité pour la conservation du parc immobilier;

Madame Nadine Arseneault propose monsieur Stéphane Surprenant.

Monsieur Claude Monty propose monsieur Michel Aerts.

Madame Monique Brière propose monsieur François Blais.

Monsieur Réjean Bessette propose monsieur Yvon Pineault.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur Yvon Pineault refuse la proposition.

Monsieur François Blais refuse la proposition.

Monsieur Michel Aerts refuse la proposition.

Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition.

HR 08.09.08
022

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que monsieur Stéphane Surprenant soit nommé pour siéger au Comité pour la conservation du parc immobilier pour l'année scolaire 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Johane Corbin mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, tenue le 2 septembre 2008, il fut notamment question du prochain plan d'action, de la nouvelle offre de services de la Commission scolaire, des projets d'écoles institutionnelles et de la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école, présentement en vigueur à la Commission scolaire.

12. AUTRES SUJETS

12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 08.09.08
023

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées aux parents des élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys qui ont décidé de former et de s'impliquer dans l'organisme de participation des parents de l'école.

Adopté à l'unanimité.

13. AJOURNEMENT

HR 08.09.08
024

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la séance soit ajournée au 15 septembre 2008, à 19 h 30 au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL